

Bulletin d'inscription des randonnées en car, itinérante ou en étoile

Nom de la randonnée : _____

Nom Prénom Téléphone (obligatoire) Adresse mail (obligatoire)

..... Adulte (s) à € = €

* je n'ai pas de moyen de locomotion.

* je dispose de places aller et retour.

* je résous moi-même mon déplacement avec =

* Personnes à prévenir en cas d'accident :

Pour des raisons de sécurité, ne pas quitter le groupe géré par l'animateur. Si vous quittez le groupe, et en cas d'accident, la responsabilité de l'ARPA ne saurait être engagée.

Ci-joint chèque à l'ordre de l'ARPA€

A Le Signature

* Barrer toutes mentions inutiles

ERREUR, OMISSIONS ...

Adhérents, si vous ne recevez pas le programme malgré votre adhésion le signaler :
07 82 45 50 47 ou 06 30 21 02 35 et de préférence à arpaprogramme@gmail.com

Pour contacter les animateurs organisant des RPJ ou des sorties en CAR

Claudette PEZIERE	41, rue du Pavillon, l'Oseraie n° 73	30150 Roquemaure	06 12 72 91 63
Christine LAVORINI	46, boulevard Jules Ferry	84000 Avignon	06 68 02 02 96
Gérard MARTIN	13, rue sous le Barri	30650 Rochefort	06 51 12 52 51

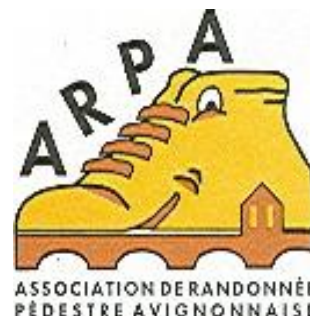
- Elaboration programme : arpaprogramme@gmail.com Tél. : 06 30 21 02 35

- Renseignements, gestion ARPA arpavignon@gmail.com Tél. : 07 82 45 50 47

-Inscriptions, courriers :

ARPA - 257 Chemin des prairies - 84310 – Morières-lès-Avignon

-Site internet : ARPAvignon.fr



Association de randonnée pédestre avignonnaise

NOVEMBRE 2025

♦ **Cotisation** : à l'ARPA il est exigé une cotisation par adulte et par enfant.

♦ **Type de sorties proposées** : le classement ci-après est donné à titre indicatif, chacun en fonction de sa condition physique et des difficultés annoncées devra faire son choix afin de ne pas retarder ou presser le groupe, l'animateur bénévole peut exclure au départ d'une sortie un adhérent connu qui a fait un mauvais choix.

A ≤ 12 km ; ≤ 300 m de montée.

C ≤ 22 km ; ≤ 1 200 m de montée.

B ≤ 18 km ; ≤ 750 m de montée.

VF Via ferrata.

♦ **Vous déclarez** :

- être en bonne condition physique et que votre certificat médical ne vous interdit pas la marche.
- avoir pris connaissance des difficultés des itinéraires décrits succinctement dans les tableaux.

♦ **Vous vous engagez** :

- en cas de défaillance à le déclarer tout de suite à l'animateur bénévole et à retourner au point de départ sauf s'il y a besoin de secours sans pour cela entraîner l'interruption de la randonnée.
- à être convenablement chaussé(e) sous peine d'exclusion (pas de nu-pied) et équipé(e) pour la marche, ne pas oublier boisson et casse-croûte du midi.
- à accepter de vous plier au rythme de la randonnée guidée bénévolement,
- à avoir votre propre pharmacie (l'animateur bénévole n'a pas une pharmacie commune).
- à avoir impérativement sur vous au cours de la randonnée : **votre licence, une pièce d'identité, votre carte vitale et quelques euros.**

♦ **Covoiturage** :

- A titre indicatif l'ARPA **suggère** une participation de **8 centimes maximum** par km.
- Site WhatsApp : voir les informations au bas du tableau.
- L'animateur ne va pas systématiquement au parking de covoiturage.

♦ **Météo pessimiste : Les adhérents doivent contacter l'animateur.**

♦ **L'animateur ne va pas obligatoirement aux parkings de covoiturage.**

♦ **Randonneurs à l'essai** : Ces personnes se présentent auprès de l'animateur et ne considèrent pas cela comme un acquis pour venir aux randonnées de façon répétitive.

Randonnées de Plusieurs Jours (RPJ) ou en CAR

Elles sont exclusivement réservées aux adhérents

Nota : toutes les randonnées : en car, itinérantes ou en étoiles programmées ne sont pas établies à un prix forfaitaire au départ d'Avignon et, en outre, elles ont été adoptées au cours de l'assemblée générale conformément aux statuts.

Rappel : dans les meilleurs délais envoi des acomptes, chèque au nom de l'ARPA, à l'animateur de la rando itinérante, en étoile, ou en car. Voir adresses et téléphones ci-dessus.

L'inscription ne sera pas prise en compte si le bulletin ci-dessus, complété, n'est pas envoyé accompagné du règlement par chèque à l'ordre de l'ARPA.

En cas de désistement le remboursement ne sera effectué qu'à réception de la facture acquittée de l'hébergeur.

HAUTE MAURIENNE du 24 au 31 janvier 2026.

Hébergement au centre MILEADE de Lans le Villard. Le coût du séjour est de 575 €.

Organisée par Gérard MARTIN.

Inscription avec le bulletin ci-dessus accompagné d'un chèque d'acompte de 200 €, à l'ordre de l'ARPA à adresser à Gérard MARTIN.

VANOISE du 27 juin au 4 juillet 2026.

Hébergement centre MILEADE à Pralognan-la-Vanoise.

Randonnées type B et, C uniquement. Limité à 40 personnes.

Animateurs C. PEZIERE ; A. JOUVEAU et B. MALACHANE.

Prix 425 € (**non négociable**) en pension complète, assurance rapatriement et annulation compris.

Chambre double, avec sanitaire complet, linge de toilette et draps compris.

Pique-nique fournis. Inscription obligatoire avec la fiche ARPA ci-dessus.

Inscription par chèques (100 €) à l'ordre de l'A.R.P.A. à envoyer à Mme Claudette PEZIERE.

ITALIE (Pouilles sud) du 18 au 25 mai 2026

INSCRIPTION ET RÉSERVATION - Directement auprès de SUD EVASION car le délai est assez court pour la réservation AVION.

Pas de moyens de règlements mixtes

En carte Bancaire sur le site SUD EVASION

Tout le séjour devra être payé par ce mode de paiement y compris le 1er règlement pour l'INSCRIPTION (304 €) selon l'échéancier

Par chèque à l'ordre de SUD EVASION

Idem - Tous les règlements devront être effectués par chèque selon échéancier

Coupon d'inscription

Pour un suivi efficace compléter et renvoyer le par mail à :

christine.arpiste@gmail.com ou par courrier : Christine LAVORINI 46 Bd Jules Ferry
- 84000 AVIGNON

EN PROJET

MERCANTOUR du 5 au 12 septembre 2026

Hébergement Le RABUONS, pension complète 525 € en chambre double, 686 € en chambre simple.

Contacter Pascale PESCE par mail : pascale.pesce@sfr.fr

Les ARAVIS du 23 au 30 mai OU du 6 au 13 juin 2026

Hébergement village de vacances FORGEASSOUD à Saint Jean de Sixt.

Pension complète en chambre double 460 €

Contacter Pascale PESCE par mail : pascale.pesce@sfr.fr

Afin de finaliser ces trois projets contacter impérativement par mail Pascale.

Randonnées du mardi après-midi :

Le rythme de ces randonnées est adapté aux seniors.

Pour la sécurité du groupe les chiens ne sont admis

qu'exceptionnellement et tenus en laisse tout au long de la randonnée.